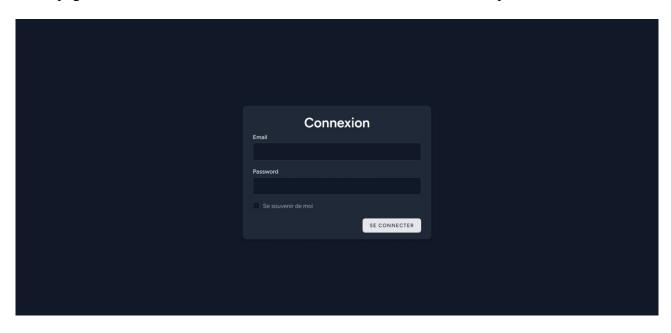
Documentation Utilisateur

Connexion:

Sur la page de connexion, connectez-vous avec votre email et votre mot de passe.



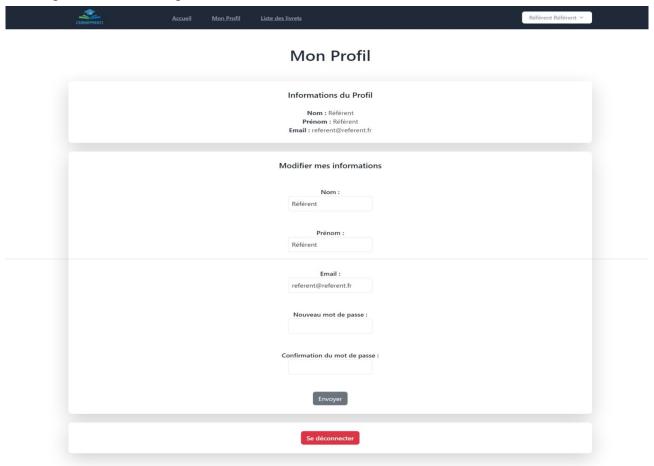
Page d'accueil:

Une fois connecté, vous arrivez sur la page d'accueil sur laquelle, vous pourrez accéder à la gestion des livrets des apprenants de votre groupe (référent), le livret de l'apprenant dont vous êtes le tuteur (tuteur) ou votre livret (apprenant). Vous remarquerez qu'en haut à droite vous avez un encadré avec votre nom et prénom et vous pouvez cliquer dessus pour avoir un bouton qui amène sur votre profil et un pour vous déconnecter.



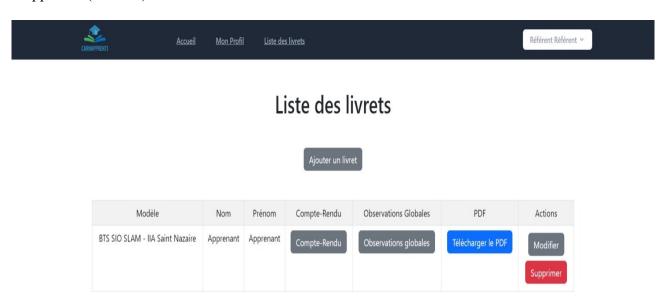
Page profil:

Vous pouvez accéder à la page profil où vous trouverez vos informations telles que votre nom, prénom et votre mail, ainsi qu'un formulaire pour les modifier (pour les référents), modifier votre mot de passe et un bouton pour vous déconnecter.



Page de gestion des livrets :

Sur cette page, vous pourrez ajouter un livret (pour les référents) ,voir tous les livrets de votre groupe (référent), le livret de l'apprenant dont vous êtes le tuteur (tuteur) ou votre livret (apprenant) avec le nom du modèle, nom et prénom de l'apprenant (pas indiqué pour les apprenants), ainsi que des boutons pour le compte-rendu, les observations globales, générer le pdf, modifier le livret et le supprimer (référent).



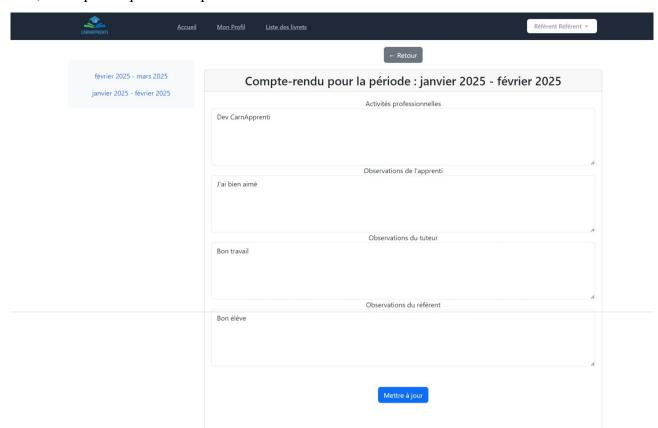
Page ajouter un livret (pour les référents) :

Vous pourrez ajouter un livret en indiquant son modèle et l'apprenant associé.



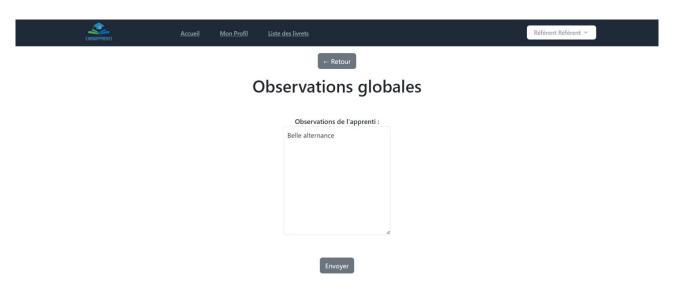
Page compte-rendu:

Vous pourrez remplir votre partie et pour les référents, voir ce que l'apprenant et le tuteur ont marqué sur le compte-rendu et les modifier si besoin. Le compte-rendu affiché est celui qui correspond à la période actuelle mais vous pourrez quand même accéder à ceux des périodes passées qui seront sur la gauche. Si le compte rendu de la période actuelle n'a pas été remplie avant le début de la période qui suit, il n'est plus possible de la renseigner (par exemple, si on est à la période janvier 2025 – février 2025 et que le compte rendu n'a pas été renseigné avant le 1^{er} février 2025, on ne pourra plus le remplir.



Page observations globales:

Vous pourrez indiquer une observation globale (apprenant) et les référents et tuteurs pourront voir l'observation que l'apprenant a marqué et la modifier si besoin.



Page modifier le livret (référent) :

Vous pourrez modifier le livret en changeant le modèle et/ou l'apprenant.

